



**Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA)
de la MRC de Témiscamingue
ayant eu lieu le 13 mars 2013 à 19h30, salle 222 de la MRCT**

COMPTE RENDU

Sont présents :

M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
M. Mychel Tremblay, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Notre-Dame du Nord
M. Louis-Philippe Dénomme, producteur bovin et forestier
M. Éric Dubuque, producteur laitier
Mme Pierrette Corriveau, citoyenne de Latulipe-et-Gaboury
Mme Josiane Richer, conseillère agroalimentaire à la SDT
Mme Monia Jacques, agente de développement à la MRCT

Sont absents :

M. Mario Perron, producteur bovin

1. Mot de bienvenue

Mme Jacques souhaite la bienvenue aux participants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 mars 2013

Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, trois points ont été rajoutés dans autres affaires (point 6) :

- 6.1. Démission d'un membre du comité et son remplacement
- 6.2. Composition du comité directeur
- 6.3. Mémoire de la MRCT – Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)

3. Lecture du compte rendu de la rencontre du 13 février 2013 et suivi

Le compte rendu de la rencontre du 13 février 2013 a été acheminé par courriel à l'ensemble des membres du CMAA pour approbation et commentaires. Des modifications mineures ont été apportées suite aux commentaires reçus. La version finale a été mise en ligne sur le site web de la MRCT la semaine du 18 février 2013.

Suivi

Annonce publique – PDZA :

- Concernant l'annonce publique de la démarche du PDZA du Témiscamingue, Mme Jacques informe les membres du CMAA que les suivis nécessaires ont été faits et qu'une date sera confirmée. Lorsqu'elle aura plus de détails, elle informera les membres du CMAA.

Rédaction – PDZA :

- Lors de la dernière rencontre du CMAA, Mme Jacques avait proposé de préparer un devis et d'en faire la présentation lors de la prochaine rencontre du CMAA. À cet effet, Mme Jacques avise les membres qu'elle a mis cette tâche en suspens puisque les besoins spécifiques en termes de rédaction n'ont pas été établis puisqu'elle attend d'autres informations. Notamment, au niveau des données répertoriées qui serviront à réaliser le portrait, on ne sait pas actuellement jusqu'à quel point il y aura de l'analyse, de la compilation et de l'interprétation à faire. Dès que ces informations seront connues, Mme Jacques pourra procéder à la préparation du devis.

4. Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières (FADEL)

Mise en contexte

Rappelons que les membres du CMAA souhaitent que le Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières (FADEL) de la MRCT soit élargi et disponible à toute entreprise agricole qui démarre au Témiscamingue.

Lors de la dernière rencontre du CMAA, Mme Jacques s'est engagée à réaliser des vérifications auprès du MAPAQ et du côté de l'administration de la MRCT concernant les moyens de contrôle à mettre de l'avant qui seront jugés acceptables par l'ensemble des membres. Notamment, par l'entremise du rôle d'évaluation de la MRCT, il est possible de savoir si une exploitation agricole est dûment enregistrée. Une copie du compte de taxe de l'entreprise et du crédit octroyé par le MAPAQ via le programme de remboursement de taxes foncières pourrait être fournie à la MRCT comme pièce justificative. Comme un budget est accordé à ce fonds par la MRCT, les membres du CMAA devront se pencher sur une façon de prioriser les dossiers afin de s'assurer du respect du budget.

Recommandation acheminée au conseil des maires de la MRCT

Que la MRC de Témiscamingue élargisse le Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières et le mette à la disposition de toute entreprise agricole qui démarre au Témiscamingue à partir du 1^{er} janvier 2013. Prendre note que l'entreprise devra fournir les pièces justificatives suivantes : une copie du compte de taxe et du crédit octroyé par le MAPAQ via le programme de remboursement de taxes foncières ainsi qu'une copie de l'enregistrement de l'entreprise au MAPAQ (carte de producteur). Afin de s'assurer du respect du budget, le principe du premier arrivé premier servi sera appliqué.

5. Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

5.1. Retour sur la présentation réalisée auprès du comité stratégique agro de la CRÉAT le 11 mars

Mise en contexte

Tel qu'informé lors de la dernière rencontre du CMAA, une présentation de la démarche du PDZA du Témiscamingue était à venir dans la semaine du 11 mars auprès du comité stratégique agro de la Conférence régionale des élus de l'A-T (CRÉAT). La présentation a été réalisée par Mme Jacques le 11 mars. Elle confirme que tout s'est bien déroulé. Les membres du comité stratégique agro sont d'accord avec le rôle qui leur est proposé dans le cadre de la démarche du PDZA. Mme Jacques s'est engagé à leur acheminer la version finale du plan de travail ce qui leur permettra de connaître les zones de collaboration attendues de façon plus précise. Les participants du comité stratégique étaient d'avis que le plus gros défi sera de départager les intérêts individuels des intérêts collectifs mais cet aspect demeure surmontable. Ils sont également d'avis de s'assurer de la complémentarité des planifications stratégiques des diverses organisations œuvrant sur le territoire avec la démarche du PDZA du Témiscamingue puisque des actions sont déjà en cours en ce qui concerne l'entrepreneuriat et la relève par exemple. Le créneau ACCORD ANPB est également à considérer et Mme Jacques a confirmé que cela était déjà prévu.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu de la présentation. Ils sont également d'avis de l'importance de départager les intérêts individuels des intérêts collectifs. Ils souhaitent avoir la liste des gens qui siègent sur le comité stratégique agro donc Mme Jacques s'est engagée à leur acheminer les informations par courriel.

5.2. Rencontre de travail du comité technique et de gestion avec la représentante du MAPAQ provincial

Mise en contexte

Avec la venue de Mme Karine Pouliot au Témiscamingue, conseillère en aménagement du territoire et développement rural au MAPAQ, le comité technique et de gestion s'est rencontré avec cette dernière un peu plus tôt aujourd'hui (13 mars) afin de faire le point sur les réalisations en lien avec la démarche jusqu'à maintenant et recueillir ses commentaires et suggestions en lien avec les étapes à venir.

Jusqu'à maintenant, Mme Pouliot a confirmé que le déroulement semble bien aller, que nous sommes très bien structurés et qu'on prend le temps de bien réaliser chacune des étapes. Elle conseille de se laisser une souplesse afin de s'ajuster aux différentes étapes si besoin il y a. Elle conseille de prioriser les actions contenues dans le plan d'action car dans le cadre des projets pilotes, certaines MRC se sont retrouvées avec beaucoup trop d'actions ce qui rend difficile la mise en œuvre.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu de la rencontre de travail du comité technique et de gestion. Certains éléments et conseils soulevés par la représentante provinciale pourront être considérés ultérieurement dans la démarche.

5.3. Retour sur la rencontre d'information aux producteurs agricoles et forestiers tenue le 12 mars

Mise en contexte

Hier soir le 12 mars avait lieu la rencontre d'information sur le PDZA aux producteurs agricoles et forestiers du Témiscamingue. Plus d'une quarantaine de producteurs étaient présents.

La rencontre a permis de prendre le pouls, de recueillir les commentaires et les préoccupations des producteurs en lien avec la démarche.

Voici quelques-uns des commentaires et suggestions recueillies :

- Accès au marché et faciliter l'accès à notre territoire
- Mise en place de mesures incitatives pour protéger les berges et les lacs, préoccupations environnementales en lien avec la détérioration de l'environnement
- L'agrotourisme pourrait être une voie d'avenir ainsi que le maillage pour la création de lien avec d'autres entreprises qui œuvrent en tourisme sur le territoire
- L'importance de réunir les compétences de tous les acteurs
- Manque de liquidité des producteurs donc difficile d'investir à l'heure actuelle dans des projets
- Problématiques de main d'œuvre agricoles devra être considérée

Près d'une dizaine de producteurs ont manifesté leur intérêt à participer et s'impliquer dans certaines thématiques qui seront étudiées dans le cadre de la démarche.

Discussions

Les membres du CMAA ayant participé sont satisfaits du déroulement et de la participation lors de la rencontre d'information. Ils souhaitent avoir une copie de la présentation réalisée par Mesdames Pouliot et Mackay donc Mme Jacques s'engage à leur acheminer le tout par courriel. Ils sont d'avis de l'importance de poursuivre les communications auprès des producteurs pour bien expliquer la démarche, ses retombées et l'état d'avancement par l'entremise de correspondances écrites qui pourront leur être acheminées.

5.4. Présentations de la démarche à venir

Mise en contexte

Afin de faire connaître davantage la démarche et sa portée pour le Témiscamingue, différentes communications sont à prévoir. Notamment, des présentations auprès de certains groupes sont à venir au cours des prochains mois.

Lors de la présentation réalisée au conseil des maires de la MRCT le 20 février dernier, certains élus ont soulevés la pertinence de faire d'autres rencontres d'information sur le territoire afin de bien informer et expliquer la démarche. Mme Jacques informe les membres que des citoyens et des intervenants du secteur agricole et agroalimentaire qui ne sont pas actuellement interpellés sur un comité déjà fonctionnel l'ont interpellé afin d'avoir plus d'information sur la démarche. Comme plusieurs approches ont été faites en ce sens, Mme Jacques suggère d'organiser d'autres séances d'information. Si on prend le temps de bien informer sur la démarche, nous partirons avec une longueur d'avance lorsqu'on sera rendu aux consultations. De plus, si certains producteurs n'ont pas été en mesure d'assister à la rencontre d'information du 12 mars, ils auront d'autres moments pour prendre les informations nécessaires en lien avec la démarche.

Mme Jacques souhaite recueillir l'avis des membres en lien avec l'organisation d'autres séances d'informations publiques.

Discussions

Les membres sont tous d'accord avec l'organisation d'autres séances d'information. Elles pourraient avoir lieu dans la semaine du 22 avril et ce, au nombre de quatre afin de couvrir l'ensemble du territoire puisqu'il s'agit d'une démarche territoriale. Mme Jacques fera les suivis nécessaires et informera les membres du CMAA des dates et lieux lorsque les réservations seront faites.

5.5. Plan de travail

Mise en contexte

Dans le cadre de la réalisation du PDZA, un plan de travail doit être produit. Mme Jacques a préparé une proposition et invite les membres du CMAA à en prendre connaissance pour ainsi émettre leurs commentaires, bonifications et suggestions. Afin d'alimenter la réflexion des membres, Mme Jacques a acheminé la semaine dernière les plans de travail de deux autres MRC ayant réalisé la démarche.

Discussions

Les membres sont d'accord avec la proposition telle que présentée. Une colonne intitulée « date de réalisation » sera ajoutée au document. Il s'agit d'un document qui se veut un outil de travail souple et qui pourra être ajusté et bonifié au besoin, en fonction des besoins exprimés par les acteurs interpellés par la démarche. Ce document pourra être diffusé et remis sur demande. La version finale du document sera envoyée par courriel aux membres du CMAA.

6. Autres affaires

6.1. Démission d'un membre du comité et son remplacement

Mme Jacques a informé les membres du CMAA le 12 mars, par courriel, de la démission de M. Guillaume Tétreault. Les suivis nécessaires seront faits afin de procéder au remplacement de M. Tétreault et les membres du CMAA seront informés au moment jugé opportun.

6.2. Composition du comité directeur

Les membres échangent sur la composition actuelle du comité directeur dans le cadre de la démarche du PDZA. Ils sont d'avis que le comité directeur a une bonne représentativité. Des invités pourraient être appelés à participer à certaines rencontres si le comité en sent le besoin. Le comité tient à rappeler que le mandat du comité directeur est de s'assurer que tout est considéré et pris en compte dans le cadre de la démarche. Ce sont les consultations qui vont orienter le contenu du PDZA et non le comité directeur qui va décider de ce qui va figurer dans le PDZA.

6.3. Mémoire de la MRCT – Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)

Les membres ne se positionneront pas sur le mémoire réalisé par la MRCT en lien avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) puisque certains membres n'ont pas les connaissances et les compétences techniques nécessaires à une prise de position claire.

7. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 18 avril à 19h30, salle 222 de la MRCT.

8. Fin de la rencontre

La rencontre est levée à 22h25.

Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209

Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829

Télécopieur : 819 629-3472

Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca

Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca



(MRCT, 5 avril 2013 / mj)